



© Maïga Tamani Film

Cadre de concertation et dialogue d'affaire entre producteurs, transformateurs et acheteurs de poudre de moringa et les autorités locales facilité par le projet Ho-Halé, Burkina Faso

Migration et Développement – Document régional

AFRIQUE DE L'OUEST

Cette publication fait partie d'une série de documents régionaux visant à fournir un rapide état des lieux des principales dynamiques liées aux migrations, notamment dans une perspective de développement. Ces informations sont destinées aux collaborateurs et aux partenaires d'Helvetas, et à toute organisation intéressée par le sujet, afin de nourrir la réflexion ainsi que l'action en vue de favoriser des politiques cohérentes et de développer des stratégies et des interventions pertinentes, basées sur des faits et centrées sur les populations migrantes, afin d'accroître les bénéfices de ce phénomène. Ce document s'inscrit dans la continuité d'autres publications d'Helvetas dans le domaine Migration et Développement (« Au-delà des frontières, pourquoi la migration doit être organisée », 2018 ; « Migration and Development Position Paper », 2014).

INTRODUCTION

La migration est intrinsèquement liée au développement de l'Afrique de l'Ouest et joue un rôle fondamental dans la diminution de la pauvreté et comme stratégie de subsistance des populations. En dépit des nombreux défis, notamment en matière de protection des migrants¹, ce phénomène représente **un moteur crucial de développement et d'intégration**. Le traitement médiatique et politique, centré sur la crise de la politique migratoire européenne comme l'illustre la gestion en mer Méditerranée, tend à occulter le potentiel transformateur des migrants et l'aspect majoritairement régional de ce phénomène. L'adoption des deux pactes mondiaux (migration et réfugiés), des objectifs de l'agenda 2030 et des dynamiques continentales et régionales

visent à promouvoir une approche holistique de la migration tout en l'intégrant à l'agenda du développement pour accroître ses bénéfices tout en réduisant ses impacts négatifs. Dans ce contexte, il apparaît essentiel, comme le suggère un récent rapport de l'Union Africaine et de l'OIM², de **contester le narratif dominant** et d'appréhender la migration dans toute sa globalité et sa complexité afin que ses acteurs, aussi bien dans les zones d'origine que de transit et de destination, puissent en tirer les meilleurs profits et ceci dans un environnement plus sûr. À cette fin, une **approche objective** du phénomène migratoire, débarrassée au maximum de toute politisation sans en nier son caractère politique, est primordiale.

VUE D'ENSEMBLE

L'Afrique de l'Ouest³ forme un espace de forte mobilité dans lequel les mouvements de populations s'inscrivent dans une dimension séculaire et par une importante mobilité intrarégionale avec environ 80% des migrants internationaux se déplaçant au sein même de la sous-région⁴.

De nombreux pays de la région sont autant de zones de départ que d'arrivée, voire de transit. Ces migrations puisent leurs origines dans l'histoire des pays de la région et ont contribué fondamentalement à leurs constructions économiques, sociales et culturelles. Elles sont ainsi constitutives du développement de ces pays, que ce soit par les transferts de fonds, de connaissances, de participation en tant que main d'œuvre ou par leur diversité socio-culturelle. La migration en Afrique de l'Ouest se caractérise par une forte mixité illustrée par plusieurs types de migration qui peuvent être catégorisées de la manière suivante :

- Une mobilité transfrontalière régionale ; facilitée notamment par le protocole de libre-circulation de la CEDEAO ;
- Une mobilité interne, principalement dans un schéma rural – urbain en lien avec le processus d'urbanisation de la région (avec 47% de la population régionale d'ores et déjà urbaine en 2015, et qui voit un accroissement annuel de la population urbaine de près de 5%⁵) mais aussi en raison des conflits et de l'insécurité ;
- La transhumance des pasteurs et de leurs troupeaux ;
- Une migration, dans une moindre mesure, en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe⁶ (via le Niger, le Mali, le Sénégal et la Mauritanie) ;
- Une migration croissante à destination des pays du Golfe et une migration vers l'Amérique du Nord.

1 "Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale". (Source : [OIM](#))

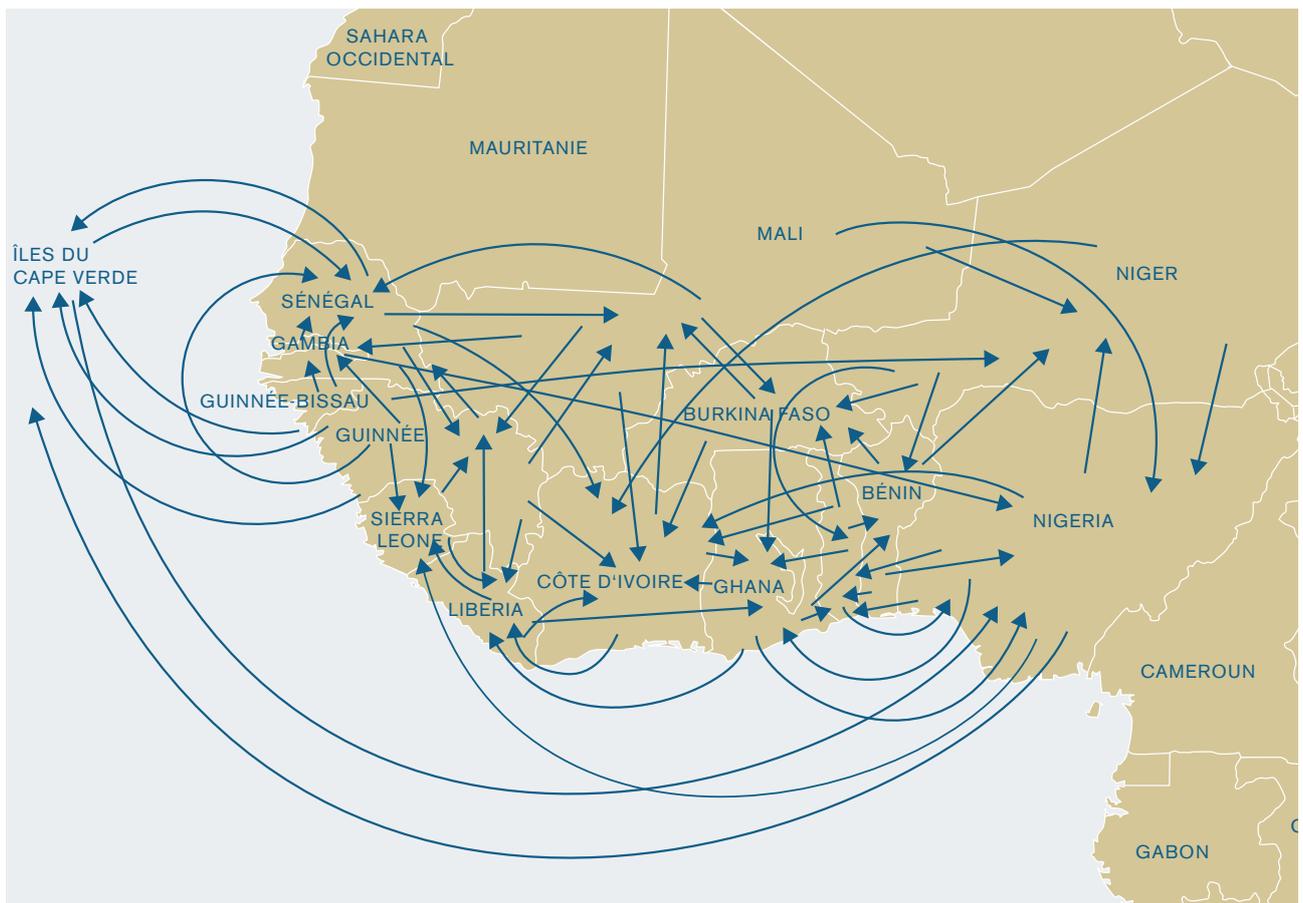
2 AUC & IOM (2020). Africa migration report. Challenging the narrative.

3 Nous entendons par Afrique de l'Ouest la région terrestre couvrant toute la partie occidentale de l'Afrique subsaharienne. Elle comprend approximativement les pays côtiers au nord du golfe de Guinée jusqu'au fleuve Sénégal, les pays couverts par le bassin du fleuve Niger ainsi que les pays de l'arrière-pays sahélier. La population en Afrique de l'Ouest (CEDEAO et Mauritanie) s'élève à 391 mio d'habitants en 2019 [World Population Prospects (2019).

4 AUC (2015). Report on Labour Migration Statistics in Africa.

5 OCDE (2020). Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020. Africapolis, une nouvelle géographie urbaine

6 Selon une enquête de 2019 Radio France Internationale (RFI), en partenariat avec l'OIM, sur l'ensemble des migrants d'Afrique de l'Ouest, moins de 10% prennent la destination de l'Afrique du Nord et de l'Europe [<https://graphics.rfi.fr/migrations-afrique-de-l-ouest/>].



© HELVETAS, adapté de l'Observatoire ACP sur les migrations

Mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest

Plusieurs types de migration existent dans la région et tendent à s'imbriquer. Néanmoins, par souci de catégorisation, deux types de migration en Afrique de l'Ouest peuvent être mis en exergue – bien que la distinction ne soit pas toujours aisée comme suggéré ci-après :

- La migration dite de travail, historiquement et majoritairement plutôt saisonnière et circulaire, calquée sur l'alternance entre saison sèche et saison des pluies, depuis les pays enclavés ou les zones rurales vers les pays côtiers et/ou les pôles urbains (e.g. Bamako, Niamey). Historiquement, la Côte d'Ivoire, et dans une moindre mesure le Ghana et le Nigeria, représentent d'importants pays de destination pour les travailleurs migrants⁷.
- Les déplacements forcés⁸ internes ou transfrontaliers, causés par de multiples facteurs dont les conflits et l'insécurité⁹.

L'âge médian des migrants africains est le plus bas du monde (31 ans contre 39 dans l'ensemble du monde) et près de la moitié sont des femmes, généralement plus jeunes que les hommes¹⁰. Le continent africain est marqué par une migration d'enfants et de jeunes particulièrement significative. Entre 2015 et

2017, il est estimé qu'environ 18,2 millions d'enfants se sont déplacés sur tout le continent africain¹¹. Notamment sous l'impulsion de la croissance démographique qui verra la population ouest africaine tripler d'ici 2050¹², ces migrations s'accroissent depuis les années 1990 et la forte propension des jeunes à migrer devrait continuer à croître comme expliqué dans le chapitre suivant.

7 Par exemple, le corridor migratoire Burkina Faso – Côte d'Ivoire est le premier couloir intra-africain avec 1.3 mio de migrants en 2017 ; les corridors entre le Mali et la Côte d'Ivoire ainsi qu'entre le Bénin et le Nigeria comptent chacun près de 400'000 migrants en 2017. Autre illustration, la main d'œuvre étrangère dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire et au Ghana s'élève respectivement à 48% et 34% [OECD & ILO (2018). How immigrants contribute to Ghana's economy].

8 Selon la même enquête de RFI, les conflits, les violences et l'insécurité ont entraîné le déplacement interne et transfrontalier de 4,1 millions de personnes en Afrique de l'Ouest (N.B. ce chiffre date de 2019 et ne comptabilise ainsi que très partiellement les déplacés internes au Burkina Faso).

9 Et d'autres facteurs tels que ceux relevés dans la section suivante (par ex. changement climatique) mais qui sont sujets à débat dans la catégorisation des déplacements forcés ; notamment en raison de l'absence d'un concept juridique internationalement reconnu. Ce document n'a pas la propension à soulever ce débat.

10 CNUCED (2018). Le développement économique en Afrique. Rapport 2018. Les migrants au service de la transformation culturelle.

11 « Cartographie des Enfants en Mouvement en Afrique » élaborée par le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-Etre de l'Enfant en novembre 2018

12 OCDE (2020).

Données pertinentes (source : World Bank, Migration Portal) ¹³

	RNB par hab en USD (2019)	Indice de pauvreté (2019)	Population (2019)	Croissance démographique (2018)	Population – de 15 ans (2018)	Nb émigrants (2019)	Nb immigrants (2019)	Transferts de fonds (en % du PIB) (2019)
Benin	1'250	38.5% (2019)	11.8 moi	2.7%	42.4%	666'400	390'000	1.4%
Burkina Faso	780	41.1% (2018)	20.3 mio	2.9%	44.9%	1.6 mio	718'000	3.3%
Côte d'Ivoire	2'290	39.5% (2018)	25.7 mio	2.6%	42.3%	1.1 mio	2.5 mio	0.8%
Guinée	930	43.7% (2018)	12.8 mio	2.8%	42%	530'000	120'000	0.2%
Mali	880	42.1% (2019)	19.6 mio	3%	47.5%	1.2 mio	468'000	5.9%
Niger	600	40.8% (2018)	23.3 mio	3.8%	50.1%	402'000	294'000	3.4%
Nigeria	2030	40.1% (2018)	201 mio	2.6%	43.8%	1.4 mio	1.3 mio	5.3%

Pandémie du COVID-19



© Jennifer A. Patterson / ILO

A shopkeeper in the Belleville Market in Treichville, a bustling working-class district of Abidjan, during the COVID-19 crisis.

La pandémie a d'importantes conséquences sociales et économiques, y compris pour les migrants. En Afrique de l'ouest, la fermeture des frontières et les restrictions de voyage ont entraîné une diminution des migrations régionales de 50% au premier semestre 2020 selon l'OIM. La réponse au COVID-19 a ainsi eu des répercussions colossales sur le commerce et les moyens de subsistance régionaux. Cette pandémie a encore davantage exacerbé les situations de vulnérabilité des migrants : nombre d'entre eux se sont retrouvés bloqués, ont perdu leur emploi ou leurs revenus, etc. De récentes recherches du Mixed Migration Centre démontrent que la pandémie est déjà devenue un facteur de migration dans la région en raison notamment de son impact économique énorme. Les expulsions se sont poursuivies, à l'instar des migrants expulsés d'Algérie vers le Niger qui a dû ouvrir un corridor humanitaire pour permettre aux migrants de rentrer chez eux (ex. Maliens au Mali, Guinéens en Guinée). La pandémie a également mis en lumière le rôle essentiel de la migration pour le développement et la résilience des communautés d'origine par le fort impact négatif causé par la limitation de la mobilité sur les économies et moyens de subsistance locaux.¹⁴

¹³ Les données liées à la migration doivent être lues avec le recul nécessaire étant donné que de nombreux migrants et transferts de fonds échappent à ces statistiques.

¹⁴ Migration Data Portal (2021). « Addressing migrants' vulnerability will be key to recovery from the COVID-19 pandemic »; MMC (2021). « Migration in the Sahel: Putting Human Rights and Cooperation on the Map ».

Facteurs de migration

Les principaux moteurs de la migration en Afrique de l'Ouest sont les suivants :

L'importante pauvreté ainsi que le manque d'opportunités économiques et de travail décent.

Les pays d'Afrique de l'Ouest affichent des taux de croissance économique importants¹⁵, impulsés entre autres par un secteur minier capté par les élites et les multinationales, et dont les bénéfices ne se répercutent pas encore réellement sur le niveau de vie des populations car les progrès en matière de développement et de performances économiques se font absorber par la démographie, les problèmes structurels ainsi que l'insécurité dans de nombreux pays qui mobilise une partie importante des ressources nationales au détriment des améliorations à apporter au niveau de vie de la population (éducation, santé). Ces pays affichent ainsi des taux de pauvreté élevés et figurent en bas du classement de l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD. Le taux de pauvreté multidimensionnelle qui était estimé à 67% en 2017¹⁶ est en baisse mais le nombre de pauvres (chiffres absolus) augmente en raison de la forte croissance démographique.

Par ailleurs, les jeunes font face à des taux de chômage élevés et les économies sont marquées par une informalité très importante du marché de l'emploi (par ex. 83% des travailleurs nés en Côte d'Ivoire ont un emploi informel, contre 91% pour les migrants¹⁷). Cette économie informelle, qui se traduit notamment par une forte précarité et une absence de protection sociale, engendre un manque de travail décent et conduit dans certaines situations à du travail des enfants et du travail forcé¹⁸. Un emploi n'est en soi même pas garant d'un niveau de vie convenable, dans la mesure où près de 70% des jeunes sub-sahariens avec un emploi demeurent sous le seuil de pauvreté (« working poor »)¹⁹.

Gouvernance limitée.

Au niveau démocratique, ces dernières années ont été jalonnées d'événements amenant à tour de rôle un vent d'optimisme et d'autres sapant davantage la confiance des populations dans les processus démocratiques et dans la capacité des Etats à délivrer des services de base de qualité comme en témoigne le développement de contestations et de mouvements de jeunes²⁰. La plupart des Etats de la sous-région demeurent fragiles et font face à des défis structurels persistants (e.g. qualité de l'éducation, corruption, inégalités, importance et impact de l'aide internationale²¹).

Conflits et insécurité.

La région est marquée par une insécurité croissante, principalement dans la bande Sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger ; notamment dans la zone frontalière du Liptako-Gourma) et dans la zone du bassin du Lac Tchad où sévit Boko Haram (Cameroun, Tchad, Niger, Nigeria). Cette situation est marquée par l'extension de groupes armés plus ou moins radicalisés, de milices d'auto-défense et de conflits intercommunautaires en croissance constante. L'escalade de la violence qui a touché le Burkina Faso depuis 2017 cristallise cet accroissement de l'insécurité qui s'est désormais propagée à une large portion du pays et qui a conduit à près de 1 million de déplacés internes entre janvier 2019 et août 2020²². Certains pays du Golfe de Guinée font face à l'expansion de ces mouvements djihadistes et la persistance de la crise en Libye continue à peser sur la sous-région. La détérioration quasi-constante de la situation sécuritaire produit ainsi un nombre élevé de déplacements forcés en Afrique de l'Ouest.

15 Selon l'AFD, le Sahel est la région d'Afrique avec le taux de croissance le plus élevé en 2019 (5.4%). La croissance est aussi très dynamique dans les pays du Golfe de Guinée (3.5%), à l'exception du Nigeria (7% en excluant ce dernier) [AFD (2020). L'économie africaine 2020].

16 BAfD & OCDE & PNUD (2017). Perspectives économiques en Afrique.

17 OCDE & ILO (2018). Comment les immigrants contribuent à l'économie de la Côte d'Ivoire.

18 CNUCED (2018).

19 ILO (2019). Rising to the youth employment challenge(s) in Africa: Facts and figures, Future of Work for African Youth.

20 En lien avec ces deux précédents groupes de facteurs, et aussi notamment via l'accès à l'éducation et aux technologies de l'information, des analystes ajoutent la dimension sociale et culturelle comme facteur de migration en Afrique de l'Ouest où les populations se déplacent aussi pour des raisons liées à l'accomplissement personnel. Ce type de facteur est fortement corrélé à un capital culturel plus ou moins élevé et semble concerner principalement la migration vers l'Afrique du Nord ou l'Europe [Haas de H. (2007). The myth of invasion Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union, IMI research report].

21 cf. LASDEL (2010). A cheval donné, on ne regarde pas les dents, les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des praticiens nigériens, Etude et Travaux n°83.

22 OCHA, Burkina Faso : Aperçu de la situation humanitaire au 08 août 2020 ; IDMC, Burkina Faso, Country situation.

Changement climatique.

L'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes – sécheresses, désertification, déforestation, pluviométrie aléatoire, élévation du niveau de la mer, érosion côtière et inondations – impactent fortement les économies ouest-africaines qui reposent encore largement sur le secteur primaire et les activités du milieu rural²³; en particulier dans les pays sahéliens enclavés. Ces contraintes climatiques, couplées à d'autres facteurs, tels que le problème de disponibilité des terres de culture ou de pâturage (lié aussi à la démographie) et la dégradation des ressources naturelles²⁴, sont évidemment sources d'insécurité alimentaire pour les populations mais également de migration, notamment interne, en tant que stratégie de résilience et d'adaptation à l'impact du changement climatique²⁵.

Croissance démographique.

L'Afrique de l'Ouest demeure l'une des dernières régions du monde à ne pas avoir achevé sa transition démographique. Avec des croissances démo-

graphiques parmi les plus élevées au monde – la population ayant doublé entre 1990 et 2015 – limitant sensiblement l'impact des performances macroéconomiques, ces pays comportent des pyramides des âges très jeunes. 63% de la population a moins de 24 ans, et 46 à 50% moins de 15 ans (la moyenne mondiale étant de 26%)²⁶. D'ici à 2030, la population d'Afrique de l'Ouest devrait atteindre 517 millions, soit une augmentation d'environ 25% en 10 ans²⁷.

La présentation de ces facteurs multiples et multiformes montre leur enchevêtrement et milite pour adopter une approche holistique afin de comprendre et appréhender la complexité du phénomène migratoire. Ce constat amène à considérer la migration en Afrique de l'Ouest comme une **migration mixte**.



© Drabo_Tamami Film

Formation en pisciculture à Bérégadougou, Burkina Faso

23 A titre d'exemple, le secteur agricole représente 35% du PIB de l'Afrique de l'Ouest et 60% de l'emploi [OIM (2018). Migration and agroecology in West Africa.]

24 Guengant J.P. & Banoïn M. (2003). Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers: le cas du Niger, FAO/CICRED.

25 Mbiyozo A.-N. (2020). Migration : a critical climate change resilience strategy, Institute for Security Studies, Policy Brief 151.

26 AFD (2019). Au Sahel, la jeunesse est un atout pour le développement.

27 MMC (2019), Mixed migration West Africa 2030.

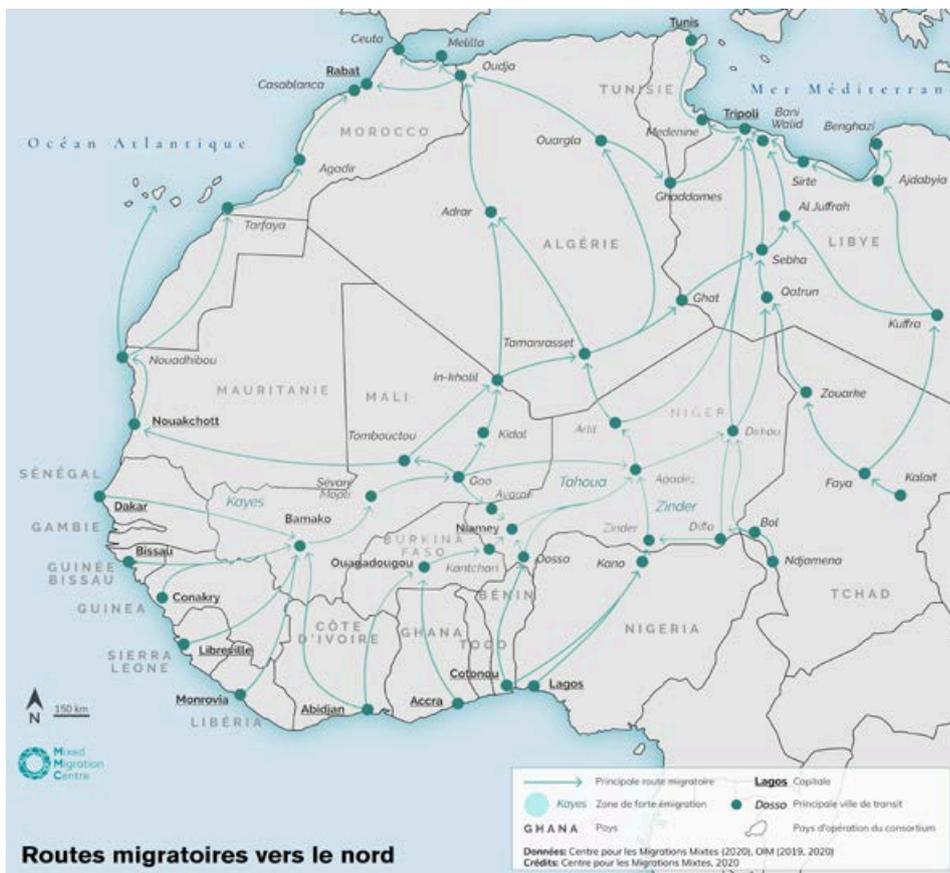
Défis et opportunités

Déplacements forcés et droits de l'homme

Les déplacés forcés font face à une grande vulnérabilité et à de nombreux risques, que ce soit dans leur lieu d'origine, en déplacement, ou dans leurs nouveaux lieux d'installation. Les **déplacements forcés**, internes et transfrontaliers, sont un défi humanitaire, de protection des droits humains et ont des répercussions potentielles sur la sécurité des populations, leurs moyens d'existence, sur leur vie sociale, leurs conditions de logement, leur santé, leur éducation, etc. Aussi, ces déplacements impactent fortement les communautés hôtes. Ils soulèvent notamment des questions d'intégration socio-économique et de cohésion sociale dans la mesure où nombre de déplacés sont hébergés par les communautés locales²⁸. Phénomène croissant des crises humanitaires actuelles, il n'est plus possible de considérer le caractère temporaire du déplacement et il convient de traiter la situation comme une **crise prolongée** ; faute de solutions durables trouvées, notamment pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – déplacés internes – qui ne bénéficient pas toujours des mêmes conditions que les réfugiés reconnus au bénéfice d'une protection internationale. Face à cette situation, il est à noter que l'Afrique dispose néanmoins d'un cadre normatif solide (e.g. Convention de Kampala) qui nécessite encore d'être

approprié et mieux appliqué. Les acteurs clés tendent désormais à privilégier une approche plus inclusive et holistique en sortant d'une vision strictement humanitaire en intégrant les acteurs du développement ainsi que de la paix et de la sécurité (triple nexus)²⁹; notamment dans la perspective de trouver des **solutions durables**.

Les **routes migratoires** vers l'Afrique du Nord, qui évoluent au gré des changements géopolitiques de la région, sont également le théâtre de nombreuses **violations de droits humains**, notamment dans les zones de transit que sont le Mali et le Niger. Ces routes migratoires tendent à se chevaucher avec celles liées au trafic en tout genre (e.g. drogues, armes)³⁰. Les migrants, victimes d'exactions et d'abus en termes de droits humains, sont souvent sans protection et susceptibles d'être victimes de trafic et de traite. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables à ces phénomènes. Cette problématique n'a pas bénéficié de la même couverture médiatique que les drames en mer Méditerranée ou en Libye mais de nombreuses enquêtes relèvent le nombre important de morts dans ces pays de transit³¹. De nombreuses opérations de rapatriement et/ou d'expulsion de migrants subsahariens ont aussi lieu depuis plusieurs années, vers le Niger et le Mali depuis la Libye et l'Algérie, souvent dans des conditions très difficiles. La vulnérabilité



28 IDMC, Multidimensional impacts of internal displacement, October 2018.

29 cf. IDMC, Les déplacements internes en Afrique : Un obstacle au développement.

30 Global Initiative Against Transnational Organized Crime (2019). After the storm, Organized crime across the Sahel-Sahara following upheaval in Libya and Mali.

31 Par ex. [https://www.liberation.fr/planete/2015/06/18/le-desert-nigerien-l-autre-tombeau-des-migrants-africains_1331731]



© Helvetas

Formation sur la fabrication des ruches à Koutoura, Burkina Faso

des migrants semble s'être exacerbée depuis qu'une approche sécuritaire prédomine dans la gestion des migrations depuis 2015³². Le Niger, par exemple, est un espace de transit privilégié depuis de nombreuses années pour les migrants subsahariens et une véritable **économie de transit**, tant légale qu'illicite, s'est développée conjointement. Or, depuis 2015, des réformes législatives ont eu lieu créant ainsi un **déplacement des routes migratoires**, désormais encore plus dangereuses, et impactant sensiblement cette économie de transit et ses acteurs³³.

Migration de travail et jeunesse

Les déplacements vers les centres d'activités (urbains, périurbains ou d'autres pôles d'attraction

comme les sites d'orpaillage), motivés par la recherche d'emploi ou d'autres possibilités économiques, demeurent l'une des grandes composantes des migrations en Afrique de l'Ouest. Ces migrations de travail concernent des **migrants principalement peu ou très peu qualifiés** et continuent d'être en grande partie déterminées par la demande de main d'œuvre dans des secteurs comme l'agriculture, les industries extractives, la construction ainsi que la demande croissante dans les secteurs du travail domestique ou du commerce de détail³⁴ ; ces derniers ayant entraîné une augmentation des travailleuses migrantes³⁵.

De nombreux défis existent, notamment au regard de la prédominance de l'**économie informelle** dans la

32 Fransje Molenaar & al. (2018). Caught in the middle. A human rights and peace-building approach to migration governance in the Sahel, Institut Clingendael; Harouna Mounkaila (2019). Les migrations du Sahel vers l'Afrique du Nord à l'épreuve des politiques migratoires.

33 Déclaration de fin de mission du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe González Morales, lors de sa visite au Niger (1-8 octobre, 2018); Institut Clingendael (2018). Conflict-sensitive and humane migration management in the Sahel.

34 CNUCED (2018).

35 ILO (2020). Women migrant workers' labour market situation in West Africa.

région. La très grande majorité des migrants ne sont pas concernés par les réglementations du secteur formel, y compris celles provenant des accords de la CEDEAO, et font par conséquent face à l'**absence de mécanismes de protection sociale** et à un **manque de conditions de travail décentes**. De plus, leurs perspectives d'insertion économique sont très limitées; pour les jeunes en général et les migrants en particulier. Le manque d'opportunités de formation de qualité et adaptée à la demande du marché du travail, ou l'impossibilité d'y accéder sont des éléments qui contraignent fortement l'employabilité des jeunes³⁶.

Les marchés du travail nationaux et régionaux sont marqués par une **inadéquation entre l'offre et la demande** et, selon une récente étude de l'OIT, les pénuries de main d'œuvre présentes dans la région sont susceptibles de persister en l'absence de système d'identification et d'anticipation des emplois et des compétences dans les pays de la région, ainsi que de capacités de formation qui sont encore loin d'être capables de fournir des réponses dynamiques aux besoins³⁷. L'intégration des migrants – et, par ailleurs, des jeunes en général – dans les systèmes éducatifs et les marchés du travail demeurent des défis colossaux.

En outre, les travailleurs migrants ont un accès très limité à des **procédures de validation de compétences et de reconnaissance de qualifications** et ainsi une faible capacité à monter « l'échelle des compétences ». L'accès à des programmes et systèmes d'amélioration des compétences est très limité dans les pays d'Afrique de l'Ouest, tout comme les capacités des institutions de formation formelles et informelles; malgré l'existence de certaines bonnes pratiques comme au Burkina Faso³⁸. Enfin, les pratiques de recrutement des travailleurs sont encore peu réglementées en Afrique de l'Ouest et les acteurs du recrutement ont tendance ainsi à opérer en-dehors du cadre légal et réglementaire avec les risques que cela comporte comme indiqué par l'OIT³⁹ (e.g. tromperie, servitude pour dette, retenue illégale de salaires). Comme développé ci-après, les cadres politiques aux niveaux régional et continental

reconnaissent l'importance et le potentiel de la migration dans le développement de l'Afrique. En effet, bien que de nombreux défis et obstacles demeurent, la migration a un potentiel pour accroître la productivité et offrir aux migrants des perspectives socio-économiques et des possibilités d'acquisition et d'amélioration de compétences. Ce vaste débat, lié aux questions démographiques et d'emploi, a amené la CNUCED à rédiger une étude sur la migration comme **vecteur de la transformation économique** en Afrique. En appelant à tirer profit du dividende démographique, l'étude souligne notamment l'importance des secteurs à forte intensité de main d'œuvre (e.g. agriculture) ayant la capacité d'absorber un grand nombre de migrants peu qualifiés et ainsi créer de nombreuses possibilités d'emploi ; ceci en pensant les Etats d'Afrique de l'Ouest comme un ensemble régional s'appuyant sur les spécialisations de chaque pays.

Plus centrée sur les migrants, une littérature s'est aussi penchée sur le rôle fondamental de la migration comme une stratégie de sécurisation alimentaire et de lutte contre la pauvreté face aux nombreux défis relevés ci-avant. Les revenus issus de la migration permettent par exemple à de nombreuses économies paysannes sahéliennes d'assurer leurs besoins vitaux toute l'année et apparaît comme un mécanisme pour pallier les insuffisances croissantes des ressources traditionnelles telles que celles de l'agriculture vivrière. Par conséquent, la migration est un élément de plus en plus structurel de nombreuses exploitations familiales⁴⁰ ; y compris pour les transhumants qui échappent ainsi à la décapitalisation de leur cheptel⁴¹. Ce constat a amené des chercheurs à considérer la migration au Niger comme une **stratégie d'équilibre** permettant de pérenniser les systèmes locaux et appelant ainsi à s'interroger sur les conséquences des politiques visant à freiner ces migrations⁴².

En conclusion, la région dispose d'un **potentiel énorme** pour créer des opportunités aux jeunes et aux migrants mais ce potentiel **reste sous-exploité** et nécessite des **réponses holistiques** à plusieurs niveaux comme le suggèrent les sections suivantes.

36 Helvetas (2019). Afrique de l'ouest : opportunités pour les jeunes. Capability statement.

37 ILO (2020). Exploring the potential for skills partnerships on migration in West Africa and Sahel.

38 Les travailleurs, y compris migrants, peuvent faire une demande d'évaluation de leur expérience antérieure au niveau national. La réussite de ces évaluations est accompagnée d'un certificat reconnu par les institutions de formation professionnelle [ILO (2020)].

39 Portail de l'OIT sur le recrutement équitable.

40 Boyer & Mounkaila (2010). Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations. L'exemple des paysans sahéliens, Hommes et migrations 1286-1287; DDC (2016). La migration, un enjeu de développement. Appui au développement de la thématique migratoire pour le Bureau de la Coopération Suisse au Niger.

41 DDC (2016).

42 Boyer & Mounkaila (2010).

Gouvernance, gestion des migrations multi-niveaux et urbanisation

Les cadres politiques régionaux et continentaux (e.g. Traité d'Abuja, Protocole de l'Union Africaine sur la libre circulation des personnes) ont ainsi notamment été conçus pour améliorer la libre-circulation des personnes et de la main d'œuvre entre les Etats membres⁴³. Au niveau régional, le **traité de la CEDEAO** garantit en 1979 la **liberté de circulation**, le droit de résidence et d'établissement au sein des pays de la communauté et plusieurs articles reconnaissent la nécessité de faciliter et d'encourager les migrations internationales dans la région. La CEDEAO a reconnu, dès sa création, un lien positif entre la migration et le développement en faisant de la libre circulation un pilier clé dans l'intégration régionale. Les accords de la CEDEAO garantissent notamment l'égalité en matière d'emploi ce qui implique une égalité de traitement en vertu des législations sociales et du travail pour les ressortissants des Etats membres. Le processus d'implantation s'avère toutefois lent et inégal et fait face à plusieurs difficultés qui constituent d'importants obstacles à la libre circulation effective. La CEDEAO a également adopté plusieurs Conventions (e.g. sécurité sociale ; reconnaissance et équivalence des degrés, diplômes, certificats et autres qualifications) et mécanismes de gouvernance (e.g. cadre général sur la migration) pertinents par rapport à la migration, mais ceux-ci font également face à des processus de mise en œuvre lents et inégaux⁴⁴.

En comparaison à d'autres régions africaines, l'Afrique de l'Ouest est toutefois certainement la plus avancée dans le domaine de la **coopération régionale en matière de migration**, y compris de travail, dans la mesure où les instruments cités ci-dessus intègrent la migration et la protection des droits des migrants. L'Afrique de l'Ouest peut également compter sur des mécanismes de coordination porteurs ; à l'instar du Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) qui est un réseau transnational de coordination et de collaboration, composé de membres de la société civile et des services compétents des 15 Etats Membres de la CEDEAO et la Mauritanie, et qui œuvre pour le référencement, la prise en charge et la protection des enfants vulnérables en mobilité en Afrique de l'Ouest. Dans une perspective holistique de gestion de la migration, la coopération et l'intégration régionales apparaissent comme des mécanismes essentiels dans la gouvernance de ce phénomène.

Au niveau national, la plupart des pays de la région ont adopté des politiques ou stratégies nationales

migratoires et/ou de migration professionnelle (e.g. Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Ghana, Nigeria) et ont ratifié plusieurs conventions internationales clés mais leurs applications demeurent limitées. Par ailleurs, la gouvernance de la migration s'illustre par une forte diversité des structures en lien avec la migration (e.g. Ministères en charge des affaires étrangères, de l'immigration, de la sécurité, de l'emploi, de l'éducation et de la formation, etc.) et une coordination largement insuffisante pour assurer une gouvernance efficace.

Depuis plusieurs années, **l'importance du niveau local dans la gestion des migrations** est davantage reconnue dans la mesure où les acteurs locaux sont les premiers répondants des phénomènes migratoires car ils se trouvent en première ligne dans la gestion des dynamiques migratoires⁴⁵ ; que ce soit dans les zones de départ, de transit ou d'arrivée. En Afrique de l'Ouest, en lien avec les processus de décentralisation, l'état central se désengage d'un certain nombre de prérogatives qui sont déléguées aux collectivités territoriales. Or, à l'heure actuelle, **les acteurs locaux (collectivités territoriales et**

Projet pilote au Bénin

Suite à la réalisation d'une étude sur la migration des jeunes dans le Borgou au Bénin, Helvetas a lancé plusieurs activités pilotes afin de tester de nouvelles approches et la pertinence d'activités spécifiques en matière de migration et développement ainsi que pour approfondir la compréhension des différents enjeux. Ces activités se sont développées notamment autour des axes suivants :

- Renforcement institutionnel et thématique d'associations de migrants dans le but d'une meilleure connaissance de leur droits et participation au développement local.
- Accompagnement et préparation des jeunes candidats à la migration vers le Nigéria au travers d'un dialogue communautaire et de formations.
- Plaidoyer et appui aux autorités locales pour une meilleure compréhension et intégration du phénomène migratoire dans le développement local, au travers notamment d'un appui à la collecte de données.

43 UA & IOM (2020).

44 FMM West Africa (2014). Labour migration, Baseline assessment.

45 UN Joint Migration and Development Initiative (2018). Guidelines on mainstreaming migration into local development planning.



Jeune participant à une formation de couture facilitée par le Programme d'appui à l'Éducation Non Formelle (PENF), Burkina Faso

communautés) n'intègrent que très faiblement la question des migrations dans leurs politiques et plans de développements locaux. En revenant à une perspective d'intégration régionale, ces défis concernent aussi le niveau transfrontalier et la coopération entre acteurs locaux transfrontaliers où existe de nombreux dysfonctionnements qui entravent la libre-circulation et ses potentielles bénéfices⁴².

L'**urbanisation** du continent est particulièrement dynamique et connaît un rythme très rapide avec un taux d'urbanisation de 40% en 2015 (contre 14% en 1950)⁴³. 54% de la population d'Afrique de l'Ouest devrait se concentrer dans les centres urbains à l'horizon 2030 et des villes comme Lagos devrait passer de 17,5 à 30 millions⁴⁴. Outre par la croissance démographique, cette urbanisation s'explique aussi par les **mouvements rural-urbain** de populations et l'attractivité de ces pôles économiques qui devraient continuer à croître⁴⁵. Ce processus concernera certes les grandes mégapoles mais se fera principalement en-dehors de celles-ci via l'extension des villes moyennes vers leurs périphéries rurales⁴⁷. Cette urbanisation amène son lot

de défis majeurs en termes d'éducation, de santé, de sécurité alimentaire, d'emplois, etc. Il a été documenté que les migrants issus du milieu rural font généralement face à des défis supplémentaires car ils manquent souvent de compétences appropriées pour des emplois se trouvant en zones urbaines (e.g. services, manufactures). Par conséquent, ils effectuent des petits commerces ou acceptent des emplois informels temporaires. Outre ces barrières pour accéder au marché de l'emploi, cette problématique amène aussi des défis en matière de cohésion sociale dans la cohabitation avec les populations hôtes ou autochtones ; même si des études tendent à démontrer que les migrants en Afrique l'Ouest semblent être employés dans des secteurs spécifiques délaissés par les populations locales⁴⁸.

46 Laboratoire Citoyennetés (2018). Capitalisation des expériences du Laboratoire Citoyennetés en Afrique de l'Ouest.

47 AFD (2020).

48 MMC (2019).

49 Ibid.

50 AFD (2020).

51 UAC & IOM (2020).

52 MMC (2020). Mixed Migration Review 2020. Mixed migration and cities, urban frontlines for displacement and mobility ; CNUCED (2019).

La migration dans les zones urbaines est aussi davantage perçue comme une opportunité dans la mesure où la contribution des migrants au développement des villes est de plus en plus reconnue par le capital humain et financier qu'ils apportent et, plus spécifiquement, par la diversité et la spécialisation en matière de compétences⁵³.

Face à ce phénomène de la migration, **les villes**, en tant qu'acteurs locaux, sont de plus en plus reconnues comme des acteurs incontournables dans la gestion des migrations et dans leur rôle nécessaire dans l'intégration des migrants. Au regard des perspectives régionales, cette importance croissante attribuée aux villes devrait se renforcer encore davantage dans les années à venir.

Principaux acteurs et cadres juridiques

- **Organisations régionales** : Communautés Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)
- **Bailleurs de fonds** : UE, GIZ, AFD, USAID, AECID, DDC, Lux-Dev
- **Organisations onusiennes** : OIM, OIT, PNUD, UNHCR, UNICEF, UN-Habitat, UNODC, UNFPA
- **ONGs et autres organisations internationales** : NRC/IDMC, DRC/MMC, ICMC, Save the Children, Terre des Hommes, Swisscontact, Friedrich Ebert, Oxfam, Caritas
- **ONGs nationales, société civile, réseaux** : Réseau Afrique de l'Ouest (RAO), Syndicats (Confédération Syndicale Internationale-Afrique – CSI-Afrique, Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes-Subsahariennes – RSMMS, Réseau syndical burkinabè sur la migration), acteurs académiques (e.g. LASDEL, GERMES, CERM), Organisations d'employeurs (e.g. Organisations d'employeurs d'Afrique de l'Ouest et centrale, Conseil national du patronat Burkinabè), Associations de migrants (e.g. fédération au Mali), Observatoire Ouest Africain des Migrations, Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali, Laboratoire Citoyenneté, etc.
- **Processus régionaux** : Processus de Rabat (Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement), MIDWA (Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest)
- **Principales politiques et instruments continen-taux, régionaux et nationaux** :
 - › Pactes Mondiaux (migration et réfugiés),

Projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord »

Un consortium composé d'Helvetas, de Terre des Hommes et de la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, accompagné de plusieurs partenaires (Service Social International Afrique de l'Ouest, SSI International, Mixed Migration Center, Médecins du Monde Belgique, ENDA, MAE-JT), ont été mandatés par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) pour mettre en œuvre un projet visant à renforcer de manière pérenne les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique et faciliter l'accès des enfants et jeunes en mobilité aux services rendus par ces systèmes. Le projet débute en 2021 avec une phase préparatoire suivi d'une première phase de 3 ans dans 5 pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger, Tunisie).

- Conventions et protocoles UN (e.g. travailleurs migrants) OIT (e.g. C97, C143, C181, C189, P29) ;
- › Traité d'Abuja et protocole sur la libre-circulation (UA), Revised Migration Policy Framework for Africa and Plan of Action (2018–2027), Labour Migration Governance for Development and Integration in Africa, Initiative Kampala Convention, Convention de l'Union Africaine sur la coopération transfrontalière (Niamey Convention) ;
- › Traité de la CEDEAO et protocoles et conventions pertinentes (e.g. libre-circulation, sécurité sociale), Plan d'action CEDEAO sur le genre et la migration,
- › Stratégie nationale de migration Burkina Faso, Politique Nationale de Migration Mali, Politique Nationale de Migration au Niger

53 MMC (2020). Urban Mixed Migration : Bamako Case Study. MMC Briefing Paper, November 2020.

Conclusion et perspectives dans le domaine migration et développement

La migration en Afrique de l'Ouest représente autant de défis à adresser que d'opportunités à saisir. La capacité des pays africains à améliorer et opérationnaliser ses cadres de protection ainsi que les opportunités économiques, sociales et éducatives offertes à sa jeunesse demeure l'un des grands enjeux pour l'avenir des migrations africaines. Cette jeunesse peut représenter un effet levier important mais aussi un facteur de déstabilisation. La volonté et les moyens mis en œuvre par les Etats africains et leurs partenaires pour répondre aux besoins des nouvelles générations, transmettre aux jeunes des compétences adéquates, donner accès à des emplois de qualité et ceci dans un environnement protecteur seront déterminants⁵⁴.

La migration est un phénomène complexe qui nécessite une **approche objective et holistique** ainsi qu'une **gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux** efficace en s'appuyant sur les dynamiques et initiatives en cours au niveau régional, national et local. L'agenda du développement intervient dans le domaine de la migration dans la mesure où cet agenda adresse certaines causes structurelles de la migration en contribuant au développement socio-économique et à la stabilité des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, la migration doit être davantage considérée comme facteur de développement et, par conséquent, les acteurs doivent mieux intégrer ce phénomène dans les stratégies d'intervention – dans le domaine du développement mais aussi dans une perspective de triple « nexus » – plutôt que de considérer les populations comme immobiles en adoptant des approches « sédentaires ». Dans ce but, un **approfondissement des connaissances**, une **adaptation des interventions** et une **volonté d'innovation** sont nécessaires afin de fournir des réponses plus efficaces et plus inclusives.

Les opportunités relevées dans ce document montrent les nombreux champs d'actions possibles. Au niveau des organisations de la société civile, les interventions au niveau local, que ce soit en zones urbaines ou rurales, en s'appuyant sur leur expertise et relations rapprochées avec les communautés locales, semblent être parmi les initiatives les plus

porteuses. S'appuyer sur et adapter l'existant aux populations migrantes (migration mainstreaming) est également une piste d'action privilégiée

Il importe d'accompagner ces migrations internes et régionales en les rendant plus sûres et davantage bénéfiques afin de réduire les risques des migrations, notamment vers l'Afrique du Nord, et d'augmenter la capacité des individus à saisir des opportunités. Ces différents engagements permettraient à ce que la migration et les déplacements soient davantage un choix qu'une nécessité et que la dimension de contrainte soit réduite au minimum, y compris dans la migration dite de travail.

Dans la pratique, des interventions dans le champ Migration et Développement pourraient prendre forme, de manière non-exhaustive, dans les domaines suivants :

En dehors du processus migratoire, il est primordial de continuer à adresser les facteurs du phénomène migratoire relevés ci-avant :

- Renforcer et développer des actions spécifiques pour l'autonomisation sociale, économique et politique des jeunes telles que des :
 - › Programmes visant à préparer les jeunes à tirer profit de nouvelles possibilités et des nouveaux rôles dans les chaînes de valeur de l'économie de leur pays d'origine, avec un soutien à des initiatives de microentreprises et d'entrepreneuriat.



Illustration du cycle migratoire et des lignes d'actions (Helvetas, 2020)

- › Programmes pour une meilleure gouvernance locale, renforçant la voix des jeunes, y compris les migrants de retour, pour qu'ils participent et influencent la politique locale - en garantissant leur inclusion dans les plans, les budgets, en exigeant transparence et responsabilité.
- › Actions visant à mieux intégrer la migration (et tout le cycle migratoire) dans la politique et planification locale (migration mainstreaming).

Dans le cadre du cycle migratoire :

- **Pré-départ** : actions visant à améliorer la prise de décision, la préparation des personnes qui ont des projets migratoires et à encourager un recrutement équitable et éthique :

- › Mise en place de systèmes d'information et de conseil avec des données sur les risques et des informations sur les réglementations en matière de migration, ainsi que sur la situation du marché du travail dans le lieu de destination.
- › Des possibilités de formation de qualité qui correspondent aux besoins des marchés extérieurs.
- › Programmes d'éducation financière.
- › Appui aux services d'intermédiation de l'emploi par les services gouvernementaux, les représentants des employeurs et des travailleurs, les organisations de la société civile.

- **En migration ou à destination** : actions visant à défendre les droits des migrants, à améliorer leur (auto)-protection, à promouvoir des conditions de travail décentes :

- › Soutien aux associations de migrants pour le suivi des migrants afin de défendre leurs droits et de leur fournir une assistance juridique ou socio-psychologique.
- › Soutien à l'accès aux services de base (éducation, santé, etc.)
- › Programmes d'éducation financière pour les migrants et leurs familles (par exemple, la gestion des transferts de fonds, l'épargne sécurisée) pour accéder à des produits de

microfinancement tels que l'assurance maladie ou l'assurance agricole, ou des prêts pour des investissements productifs des membres de leur famille restés au pays.

- › Produits de microfinance qui encouragent l'épargne préalable et récompensent par le crédit une formation aux compétences professionnelles essentielles pour le marché du travail de destination.
 - › Soutien à l'insertion et au travail décent des migrants dans les centres urbains et périurbains.
 - › Appui à des actions de développement économique local (Local Economic Development) inclusives bénéfiques aux communautés hôtes et aux migrants/ déplacés forcés.
 - › Appui à des programmes de portabilité de la protection sociale, y compris dans le secteur informel.
- **Retour et réintégration** : programmes de protection et de réintégration des migrants de retour :
 - › Des programmes de sensibilisation pour la protection et l'inclusion sociale des retournés, mettant l'accent sur leurs droits et leurs besoins, ainsi que sur leur potentiel en tant que catalyseur du développement basé sur les compétences acquises en migration.
 - › Programmes de formation professionnelle spécifiques pour les retournés, orientés vers les demandes et les opportunités du marché du travail de leur pays d'origine et l'utilisation stratégique des compétences acquises à l'étranger.
 - › Programmes visant à valoriser et à reconnaître les expériences et les compétences des migrants de retour.

